

## **Intervention de Sébastien SIHR, secrétaire général du SNUipp**

### **Congrès des maires de France**

**Paris, le 25 novembre 2010**

Mmes et Mrs les maires, Monsieur le ministre,

Bonjour à toutes et à tous, je suis particulièrement honoré d'être présent aujourd'hui parmi vous. Chacun sait combien l'école primaire est au centre des politiques éducatives des municipalités. Chacun sait combien vous, élus, vous êtes attachés à l'école, son bon fonctionnement étant un signe de bonne santé des communes. Je dirai donc qu'il existe un lien organique entre les écoles et les communes à la fois historique et culturel. Un lien qui aujourd'hui se retrouve interrogé avec une nouvelle acuité tant les politiques éducatives locales sont en fort développement, tant les nouvelles connaissances et les nouveaux supports d'enseignement doivent être intégrés à l'école.

Le numérique illustre tout à fait cette nouvelle donne : Le succès de l'opération « Ecole Numérique Rurale » lancée dans le 1er degré et qui a permis d'équiper 6700 écoles, témoigne des attentes considérables sur le terrain : Attente légitime des familles qui souhaitent une école de plain pied dans le XXIème siècle ; Attente des élus pour lesquels la charge financière que représentent l'équipement, la maintenance du numérique est bien lourde à assumer ; Attente des enseignants du premier degré pour lesquels l'intérêt pour le numérique est vif depuis longtemps.

Ils sont de plus en plus nombreux à utiliser internet pour la préparation de leurs séquences : recherches documentaires, illustrations, vérifications de notions... L'internet se révèle aussi un formidable outil de collaboration : mise en commun de fiches, échanges sur la réussite de telle ou telle séquence, aides techniques... Dans la classe aussi, les enseignants n'hésitent pas à se servir des nouvelles technologies comme support de travail et d'apprentissage. Et, c'est là un véritable paradoxe : alors que le taux d'équipement dans les écoles n'est pas du tout au niveau des standards internationaux, les usages du numérique au primaire sont particulièrement développés.

**L'équipement des écoles en nouvelles technologies a pris du retard** : 8,7 ordinateurs pour 100 élèves en 2008, encore moins en 2009, ce qui est inquiétant avec 8,6 ordinateurs pour 100 élèves, ce qui nous place en fin de tableau des pays de l'OCDE. De plus, 60% du matériel numérique date de plus de 4 ans (ce qui est le temps d'amortissement). Et malgré cela, comme je le disais, les usages sont développés dans les classes maternelles et élémentaires : selon les enquêtes, un taux assez fort de classes utilisent les TICE plusieurs fois par semaines. Beaucoup plus que dans le second degré qui bénéficie pourtant d'un niveau d'équipement au dessus des moyennes internationales.

Les enseignants du primaire ont bel et bien la conviction professionnelle que le numérique a sa place dans les classes, qu'il peut jouer **un rôle positif dans les apprentissages**. Ils pensent aussi à juste titre que les élèves se doivent de maîtriser les nouvelles technologies, d'en comprendre les usages dans un monde complexe où le numérique prend une place prépondérante. Il est clair également que la polyvalence des enseignants du premier degré leur permet d'intégrer le numérique à tout moment lors d'une séance. Et dans l'absolu, les usages pédagogiques liés aux nouvelles technologies sont variés :

- L'utilisation des TBI et des classes mobiles permet d'enrichir le cours et d'accéder à des ressources riches, variées et de grandes qualités (cf Musée du Louvres,

utilisation de la carte, de tableau pour les mathématiques ...). Elle permet d'alterner des formes interactives, collaboratives avec des temps plus individualisés.

- Le numérique permet également aux élèves de se lancer dans des recherches documentaires, de s'exercer au traitement de texte, de travailler de manière individuelle sur des logiciels d'apprentissages ou de révision.
- Le recours à Internet et à un mode de communication de notre temps permettent des échanges à distance (journaux, blogs, sites...) facilite l'apprentissage des langues vivantes notamment avec le E-Twinning.
- L'aspect multimodal de ces outils (sons, images, texte) diversifie les entrées dans les activités et peut ainsi aider certains élèves vers un meilleur investissement scolaire.
- La mutualisation d'outils (cf par exemple site INJA) permet de mieux adapter son enseignement aux élèves en situation de handicap. Les « jeux sérieux » peuvent aussi constituer des outils porteurs de savoirs.

Pourtant, si chacun peut donc mesurer le champs des possibles pédagogiques qu'offrent les outils numériques, l'entrée du numérique à l'école ne se décrète pas. Elle se prépare et s'accompagne. Je voudrais ainsi attirer votre attention sur l'idée même que les TICE tels un outil magique résoudraient toutes les difficultés de l'école. Certes, les avantages des TICE sont connus : mémorisation favorisées, plus grande autonomie de l'élève, sentiment de valorisation, motivation... Mais ce n'est pas l'outil en tant que tel qui permet d'obtenir ces résultats en matière d'apprentissage mais bien l'usage qui en est fait. Et l'usage, ce sont bien les enseignants, professionnels, médiateur qui le déterminent. En cela, on n'utilise pas les nouvelles technologies comme à la maison. A l'école, ils servent à apprendre, à écrire, à mémoriser, à ordonner, à parler une LV, à découvrir le monde, .....

Je pointerai **deux enjeux** pour réussir.

Il est donc indispensable que **les enseignants soient formés** et fortement accompagnés à ces changements. La formation et l'accompagnement, c'est un effort sur le long terme qui doit aider les enseignants à s'adapter, à se familiariser avec les outils numériques puis à intégrer les fonctionnalités de ces outils à ses pratiques. Les nouvelles technologies modifient donc le travail ordinaire de l'enseignant dans sa classe. Sans formation initiale et continue, il n'y aura pas de révolution numérique. On pourrait même aboutir à l'inverse : une résistance face à des demandes d'adaptation et de transformations perçues comme des injonctions et des incantations. Nul n'est besoin de rappeler que ce sont les acteurs de terrain qui sont les réels leviers des changements. Nous sommes convaincus que les enseignants possèdent une capacité d'inventivité et de créativité professionnelles. A condition de les doter des cadres et des outils qui leur permettent de penser les changements, puis d'agir concrètement.

Deuxième enjeu, **la question du financement et de l'entretien du matériel**. Ce n'est pas rien. L'Etat prescrit mais qui doit payer ? Réussir l'école numérique, c'est poser la question des financements, à l'heure où les communes souhaitent, dans le domaine de l'éducation notamment, voir préciser les responsabilités entre Etat et collectivités. C'est le principe d'égalité de l'offre éducative qui est en jeu, les communes n'ayant pas toutes les mêmes moyens pour financer les équipements et leur maintenance (*voir l'enquête faite par le SNUipp en 2002 sur les écarts de financement des écoles allant de 1 à 10 en matière de fonctionnement et d'investissement*). Ces éléments sont essentiels car sans un équipement adéquat et sans une maintenance réactive, le risque est de décourager les enseignants malgré leur volonté de s'adapter aux transformations pédagogiques. Le plan Ecoles Numériques Rurales est un premier pas, mais il ne touche que 6 700 écoles sur 50 000 et ne suffira pas à réduire les inégalités d'accès. Par ailleurs Il s'agit aussi de bien clarifier les responsabilités de chacun (Etat, collectivités territoriales) notamment dans

l'entretien et le suivi des équipements.

Alors que demain, le ministre compte présenter un plan numérique pour l'école, le Snuipp fait **trois propositions** pour avancer :

1. La mise en place d'un **référentiel national de formation** aux usages ( analogue à celui de la maternelle) qui déclinerait un contenu de formation et des modalités d'accompagnement des enseignants. Ce référentiel serait une ressource pour les universités lors de l'élaboration des masters préparant aux métiers de l'enseignement mais également pour les rectorats et les IA afin de concevoir une formation continue efficace.
2. L'élaboration d'une **convention Etat-communes** (à l'image de celle signée avec l'AMRF- Association des maires ruraux de France - pour le plan numérique rural) qui définit la hauteur des financements pour l'achat du matériel, clarifie les responsabilités de l'état et des communes pour l'entretien et la maintenance en tenant compte des différences de ressources entre les communes. Nous demandons d'ailleurs la création d'un fond de péréquation afin d'aider les communes dans le besoin.
3. La création d'un **Observatoire de l'équipement et des pratiques numériques pédagogiques dans les écoles** (reprise de la mesure 58). Celui-ci aurait un double objectif : permettre d'identifier les écoles mal dotées en matière d'équipement pour réorienter l'action et alimenter les plans de formation pour répondre aux besoins des équipes en matière d'adaptation aux outils et usages numériques.

Trois propositions pour faire entrer l'école dans l'ère du numérique. Je vous remercie.